

Fleurs rouges, jaunes et bleues au milieu des blés...

Ce n'est pas une vision quotidienne !

Et pourtant ce cliché a bien été effectué non loin de chez vous.

Trésors des champs

Marie Etienne et Marie Legast

Flours des champs, où êtes-vous ?

La photo ci-dessus a été prise dans un champ de blé à proximité de Berzée (commune de Walcourt). Monsieur Ranwet, agriculteur, y a mis en place des bandes extensives de céréales. Voilà où l'on pourrait réaliser de beaux bouquets !

Convaincu de la nécessité de concilier son activité et le respect de la nature, Monsieur Ranwet a consacré 5 ha (8 %) de sa surface de production à des « aménagements agri-environnementaux ». Une des mesures qu'il a appliquée et pour laquelle il reçoit une compensation de la Région wallonne a pour but la conservation des « fleurs messicoles ».

Petit coquelicot (*Papaver dubium*)



Pascal Colomb

Messicole ?

Souvent appelées « mauvaises herbes » dans le monde agricole, « espèces messicoles » dans le monde scientifique (du latin *messis* « moisson »), les fleurs des champs ont le même cycle de vie que les céréales. C'est pour cette raison qu'on les retrouve préférentiellement ou exclusivement dans les milieux soumis à la moisson.

La plupart des espèces étaient jadis présentes partout dans nos cultures. Certaines sont cependant liées à des types de sol et/ou régions particulières. Ainsi, la Gaume et la Famenne se caractérisaient autrefois par une flore messicole très riche et originale, alors que l'Ardenne, peu céréalière, en présentait une moins diversifiée.

Une origine lointaine...

On ne le dirait pas mais notre simple bleuet vient de loin... Les populations de fleurs des champs se sont construites au fil du temps, du néolithique à nos jours. Elles ont suivi le cheminement des céréales avec lesquelles elles étaient cultivées, depuis l'Asie et le Moyen-Orient jusqu'à l'Europe.

À chaque étape, de nouvelles espèces se sont ajoutées et des populations se sont peu à peu différenciées jusqu'à être distinctes d'une région à une autre. Cultivées par mégarde, les fleurs messicoles présentes chez nous sont le résultat de plusieurs siècles d'adaptation à nos climats et à nos pratiques agricoles.



Pascal Colomb

Le bleuet (*Centaurea cyanus*) vient de loin...

Des causes de disparition bien connues

On imagine donc facilement les causes de la disparition de ces plantes considérées comme des « mauvaises herbes »... Anciennement, on luttait spécifiquement contre certaines espèces par arrachage à la main ou par tri des semences. Par exemple, la nielle des blés, dont les semences sont vénéneuses, était systématiquement arrachée dans les champs : « *On envoyait les enfants aliéner les blés* ». Les moyens de lutte contre certaines plantes parasites, comme les orobanches et les cuscutes, affaiblissant la culture, étaient décrits dans les flores ou anciens dictionnaires.

Plus récemment, la modification des pratiques culturales a eu un impact important : les engrais modifient les caractéristiques de certains milieux propices aux fleurs messicoles – les milieux calcaires et sols pauvres, par exemple – et les herbicides non sélectifs provoquent la disparition directe de toutes les « mauvaises herbes », sans distinction.



Pascal Colomb

Pourquoi les préserver ?

Le constat est clair, sur les quelque 80 espèces de messicoles recensées en Wallonie, 30 ont complètement disparu et 25 ne subsistent apparemment que dans moins de 5 stations. Il s'agissait pourtant d'espèces autrefois communes et abondantes.

Le premier intérêt de conserver ces populations est donc de préserver la diversité biologique. Les fleurs des champs jouent également un rôle considérable dans l'équilibre des écosystèmes agricoles. Certaines sont mellifères et attirent donc bourdons et abeilles, d'autres constituent par leurs semences une part de l'alimentation d'oiseaux comme la perdrix grise.

On peut aussi évoquer les aspects récréatifs, culturels, éthiques et esthétiques. Les fleurs des champs font partie de notre paysage rural depuis des siècles et y conservent encore une grande popularité. Les messicoles n'ont-elles pas inspiré des artistes ? Les coquelicots ont été peints par Monet et chantés par Mouloudji, « *Le bleu des bleuets* » par Brassens...

Les semences toxiques de la nielle des blés (*Agrostemma githago*) lui ont valu une guerre acharnée



Éric Weiravens

Miroir de Vénus (*Legousisa speculum-veneris*)

Une mesure au service des fleurs...

Le nouveau programme de mesures agri-environnementales en Région wallonne (en vigueur depuis janvier 2005) propose une mesure spécifique pour contribuer à la protection des fleurs des champs (la mesure 9d « Bande de messicoles »).

Elle prévoit le maintien, en bordure de cultures, de bandes de céréales extensives, où les traitements phytosanitaires et les apports de fumure sont supprimés. Dans une région où les fleurs des champs ont disparu depuis longtemps, un semis de graines de fleurs indigènes est envisagé. En compensation, l'agriculteur reçoit une prime qui couvre la perte de revenu.

Les modalités d'implantation et de gestion (type de couvert, localisation de l'implantation, entretien...) de ces bandes sont définies avec un conseiller en agri-environnement. Par ses conseils, il contribue à améliorer l'efficacité de ces mesures ciblées, et répond à une demande de l'agriculteur.

Parmi les modalités, le maintien de céréales sur pied après la moisson. Cela attire en hiver de nombreuses espèces de notre avifaune en perte de vitesse, tels les bruants, le moineau friquet...

Un suivi devrait permettre d'évaluer l'impact de ces aménagements sur ces différentes espèces mais le bilan sera vraisemblablement positif si l'on en croit une expérience pilote menée dans la réserve du Bec du Feyi à Wibrin où 30 ares d'orge et d'avoine sont cultivés à l'usage exclusif des oiseaux. D'après Harry Mardulyn, président de **Natagora** et gestionnaire du site, « depuis la mise en place, les bruants jaunes sont présents dans la réserve en toute saison. Un autre intérêt est de voir se développer quantité de plantes messicoles devenues parfois rares comme le chrysanthème des moissons. » Le chrysanthème des moissons, c'est cette fleur jaune que vous avez pu voir dans le champ de blé de Monsieur Ranwet.

Dans la région de Hoegaerden et Tirlemont, Natuurpunt (section Velpemene), la grande sœur flamande de **Natagora**, gère actuellement 9 réserves agricoles (7 hectares au total).

L'histoire a commencé en 1996 avec une première parcelle de culture sur du limon caillouteux et riche en calcaire, gérée afin d'y favoriser le retour des plantes agricoles pionnières. Fin 2002, le comité de gestion a décidé de semer du blé sur quelques parcelles et de le laisser sur pied pendant l'hiver afin d'aider la population locale de bruants. Les bruants proyers, menacés dans tout le Benelux, restent dépendants des graines jusqu'en avril.

Natuurpunt sème du blé d'hiver ou du blé de printemps, selon le potentiel botanique de l'endroit et la sensibilité de la parcelle aux chardons, dans un système d'alternance bi-annuelle (une année du blé, l'autre

année en jachère). Le blé n'est bien sûr pas traité.

Les 10 ans de gestion agricole sont couronnés d'un très grand succès tant sur le plan floristique que faunistique. La gestion est assez intensive, coûteuse (achat du grain, paiement de l'agriculteur qui traite les parcelles) et ne se prête pas facilement au système de gestion qu'on connaît ailleurs (où l'on a souvent recours aux bénévoles), mais les résultats sont là : des messicoles devenues

rare voire éteintes en Flandre, ont vite colonisé les champs agricoles ou les parties laissées en jachère (linaire bâtarde, euphorbe exiguë, petite spéculaire...), des insectes rares et spécialisés (la fourmi *Ponera coarctata*, les carabes *Ophonus nitidulus*, *Amara nitida*...) y ont également été retrouvés, et jusqu'à 700 bruants jaunes et 250 bruants proyers y ont été dénombrés en hiver (record belge) !

Contact : freekverdonckt@yahoo.com



Kris De Rouck

Cet oiseau, hybride entre un bruant jaune et un bruant à calotte blanche, est par conséquent originaire de la zone de contact entre les deux espèces (Sibérie occidentale). Il a été photographié pendant l'hiver 2003-2004 dans les réserves agricoles de Natuurpunt, démontrant ainsi que leur attractivité dépasse le niveau local.



La rare forme bleue du mouron (*Anagallis arvensis*) voisine ici avec la forme rouge

La discrète ombelle de la noix de terre (*Bunium bulbocastanum*) attire quantité d'insectes



Découvrir et agir...

En raison de la faible proportion de milieux cultivés protégés, les réserves naturelles contribuent peu à la protection des fleurs des moissons. C'est sur l'ensemble du milieu agricole qu'il faut donc agir. Cela demande une sensibilisation du monde rural et une collaboration avec les agriculteurs pour la mise en place de mesures adéquates.

En 2005, 32 ha (16 km) de bandes de céréales extensives ont été mis en place par des agriculteurs à travers la Wallonie. La motivation des agriculteurs est diverse : aspect paysager, image de l'agriculture, aspect financier, maintien de zones refuges pour le petit gibier et parfois la conservation des fleurs des champs...

C'est dans les champs où des fleurs sont encore présentes que l'installation de bandes extensives est évidemment prioritaire. Les naturalistes de terrain ont leur rôle à jouer... En détectant ces fleurs et en nous communiquant vos observations, vous participerez à la sauvegarde de ces espèces devenues si rares.

Dans le cadre de son travail de fin d'études spécialisées en environnement, Nicolas Van Hove a dénombré en une quinzaine de jours 28 parcelles de Famenne présentant des fleurs des champs... La recherche n'est donc pas vaine. Ouvrez l'œil !

Vos observations nous intéressent !

Marie Legast (legast.m@fsagx.ac.be - Laboratoire d'Ecologie - Passage des Déportés, 2 - 5030 Gembloux) collecte les observations de messicoles en Wallonie. Merci de lui communiquer lieu (coordonnées Lambert de préférence), date et espèces observées ainsi que vos coordonnées. Les espèces à prendre en compte sont reprises sur www.natagora.be/mae



Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*) : une des espèces recherchées

Les MAE au service de nos réserves

Les primes agri-environnementales (MAE) sont des compensations financières qu'un exploitant agricole peut recevoir en échange d'un effort réalisé en faveur de l'environnement. L'engagement est pris sur base volontaire, pour une durée de 5 ans et va au-delà des bonnes pratiques agricoles.

Natagora est active au niveau du milieu agricole : Marie Etienne (081/830 336, marie.etienne@natagora.be) est spécialement chargée de promouvoir les mesures agri-environnementales et de conseiller agriculteurs et bénévoles de l'association sur le sujet.

Ces mesures peuvent apporter un réel soutien pour la gestion de nos réserves naturelles par les moyens financiers offerts aux agriculteurs et le renforcement de l'engagement de l'agriculteur dans la gestion. Des mesures sont particulièrement intéressantes à mettre en oeuvre dans ou en bordure des réserves, comme le maintien de bandes de prairies extensives en bordure de réserve naturelle (zone tampon), la gestion extensive de prairies, l'installation de bandes enherbées ou de couvert particulier favorable à l'avifaune...

Pour en savoir plus :

Natagora, le magazine couleurs nature n°7, pp. 28-30.

www.natagora.be/mae

www.velpe-mene.be/nbakkerreservaten.htm